



Brève n°01 du 28 janvier 2014

Vœux de la CFDT

La CFDT vous présente ses meilleurs vœux pour 2014. Que cette nouvelle année vous permette de concrétiser projets professionnels et personnels. Vous pouvez compter sur la CFDT pour vous y aider, être entendus et écoutés, au quotidien comme sur les grandes questions sociétales.

La crise qui marque notre époque appelle à un réveil des consciences, comme le martelait un célèbre humaniste récemment disparu, afin de mobiliser intelligence et force collectives pour une société plus juste et solidaire où chacune et chacun d'entre nous y trouve sa place. Société qui appelle à imaginer et construire un nouveau modèle de développement où des choix et des transformations de fond s'imposent.

Surmonter ces mutations et restaurer la confiance imposent réflexion, engagement de tous les acteurs et passent par de réelles négociations assorties de solides garanties. Car l'avenir de notre société, de notre environnement est entre nos mains. C'est par le dialogue social et le rapport de force constructif que nous ferons reculer les dogmes et respecter nos droits.

Dans ce contexte, la CFDT a tenu son cap et réaffirmé son autonomie d'analyse, de propositions et d'engagements à l'égard de la sphère politique, conforme à la conception d'un syndicalisme responsable et indépendant et au rôle qu'un acteur majeur de la démocratie sociale se doit de tenir.

Déterminée à poursuivre son action en ce sens dans son combat pour vaincre les inégalités sociales, défendre les intérêts des salariés du secteur privé comme des agents des fonctions publiques et obtenir des résultats concrets en matière d'emploi durable et de qualité, la CFDT vous invite, quel que soit votre statut, votre place, à contribuer à cette ambition collective.

2014 sera ponctuée de chantiers et de rendez-vous importants tant internes à l'INRA qu'externes. Ils sont, pour vous, l'occasion de franchir un pas important pour exprimer votre point de vue sur nombre de sujets comme votre travail, son environnement et les relations sociales.

Nous vous renouvelons tous nos vœux de santé et de bonheur pour 2014.

A très bientôt

Extrait CT du 24 janvier

Lors de ce Comité Technique, la CFDT a interpellé la Direction de l'Institut sur des questions liées au budget et au dialogue social (voir ci-dessous), revendiquant notamment que l'emploi ne soit pas sacrifié.

En réponse à cette intervention, la Direction Générale a reconnu avoir opéré des choix dans le cadre d'un budget « contraint », mais en maintenant les niveaux de la masse salariale globale et des investissements. Elle a admis que l'augmentation des ressources propres risquait de compromettre à terme la solidarité dans « la maison ». Le principe d'une discussion avec les organisations syndicales sur les grandes orientations a été acté sous la condition qu'elle se déroule en dehors du comité technique et dans les modalités qui restent à définir.

Dans le domaine de l'emploi, la Direction Générale nous a affirmé que les fonctions pérennes devaient être occupées par des emplois de titulaires et qu'elle portait un regard vigilant sur l'utilisation de la part « emploi

contractuel » des contrats. Si elle a manifesté un intérêt à la recherche plus marquée des compétences internes, suggéré par notre organisation, la question du « comment » et la difficulté à faire adopter ce principe d'une manière générale étaient perceptibles.

Elle a, par ailleurs, proposé une concertation avec les organisations syndicales sur la question plus générale de l'emploi contractuel dans le cadre d'un groupe de travail issu du Comité Technique ou de réunions informelles. Une réponse de la part des organisations syndicales est attendue.

La Direction Générale a aussi réaffirmé sa volonté d'avoir un dialogue de qualité au Comité Technique, rappelant la nécessité d'une observation plus marquée du règlement intérieur de l'instance et d'un ordre du jour compatible avec les temps de débat.

Elle a eu quelques difficultés à reconnaître que l'absence de transmission d'informations lui incombait et avait abouti à un ordre du jour pléthorique le 24 janvier.

Enfin, la Direction Générale nous a confirmé avoir demandé aux Présidents de Centre de suspendre toute mesure d'adoption de nouveaux règlements intérieurs de Centre dans l'attente de l'élaboration d'un cadre général discuté et approuvé en Comité Technique.

Déclaration liminaire CFDT

Afin de respecter l'ordre du jour chargé, notre intervention liminaire sera brève. Elle appelle toutefois un débat de fond en interne à l'INRA.

Aujourd'hui, le budget 2014 montre de nouveau que des postes sous plafond ne sont pas utilisés (une centaine à ce jour). En même temps, le financement de ces postes est utilisé pour des investissements et du fonctionnement courant. Nous demandons ici, qu'en cette période – hélas durable – de restriction budgétaire, nous puissions mettre sur la table l'ensemble des choix réalisés. Il nous paraît préjudiciable au fonctionnement à long terme de l'INRA que l'emploi ne soit pas privilégié.

La recherche de contrats à laquelle se livrent les équipes a deux conséquences extrêmement préjudiciables pour l'INRA : d'une part, cela contribue à disperser les thématiques scientifiques, d'autre part, elle multiplie les CDD, puisque le travail leur est de plus en plus confié. Dans ce contexte, que nous subissons de plus en plus fortement depuis 2006, il est nécessaire de discuter avec les représentants du personnel afin de réaliser ce qui est prioritaire pour l'INRA, quitte à reporter ce qui l'est moins ; vouloir toujours faire plus avec moins de moyens, moins de personnel, augmente les risques psychosociaux au niveau d'agents qui sentent une pression de plus en plus forte, dans un contexte où le management des équipes est de moins en moins respectueux du collectif.

Nous demandons donc ici une mise à plat de ces questions pendant l'instruction du budget 2015, afin que les difficultés rencontrées par tous les personnels soient prises en compte dans les choix réalisés.

Pour finir, nous pensons que l'inflation des sujets dans les Comités Techniques, que nous sommes obligés de demander pour certains, traduit le déficit de réponse accordée à nos demandes. A titre d'exemple, nous demandons une information sur la réalisation de la loi Sauvadet – ce qui ne doit pas prendre trop de temps, au regard du nombre de personnes concernées – et vous nous proposez hier une réunion ; il faut mieux caler les informations, qui ne parviennent le plus souvent que dans les jours qui précèdent les réunions d'instances, afin d'éviter l'inflation des demandes dans ces instances. Il faut fluidifier cette circulation d'informations pour éviter que le Comité Technique soit essentiellement un lieu d'information et devienne ce qu'il doit être, un lieu de débat permettant l'engagement responsable de chacun.